

BREVET PROFESSIONNEL OPTION « AMENAGEMENTS PAYSAGERS »

PUBLIC VISÉ

Tout public
Plan de développement des compétences
Individuels payants

NIVEAU

Niveau de sortie : niveau IV (BP, BT, baccalauréat professionnel ou technologique)

NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation :
diplôme BREVET PROFESSIONNEL Option « AMENAGEMENTS PAYSAGERS »

Ouverture possible suite de parcours :
BTS / Certificat de spécialisation

DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.
Durée en centre : 848 heures
Durée en entreprise : 315 heures
Durée hebdomadaire moyenne : 32h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Du 21/09/2018 au 07/06/2019.

LIEUX DE FORMATION

GMTI93
LYT HORTICULTURE
16 Rue Paul Doumer
93100 Montreuil
gmti93@ac-creteil.fr
Tél : 01 49 37 92 55

CONTACT

Djamila Merbah
gmti93@ac-creteil.fr

TARIFS

Nous consulter

OBJECTIFS

- Organiser et assurer le suivi d'un chantier de création ou d'entretien d'un espace vert
- Encadrer une petite équipe
- Assurer les travaux d'aménagement d'un espace vert ou d'un jardin et/ou d'entretien
- Utiliser le matériel et en assurer la maintenance de 1er niveau
- Savoir communiquer à l'interne et à l'externe

CHAMP PROFESSIONNEL - MÉTIERS VISÉS

Création et aménagement paysager / Jardinier paysagiste - Chef d'équipe

PRE-REQUIS

- Positionnement : pédagogique.
- Avoir au moins 18 ans
 - Niveau d'entrée : Avoir suivi une classe de seconde ou être titulaire d'un diplôme de niveau V ou plus
 - Les candidats sans diplôme doivent pouvoir justifier d'une année d'expérience professionnelle dans le domaine visé ou de trois années dans un autre métier
 - Ne pas présenter de contre indication médicale liée à l'exercice du métier de jardiner paysagiste

Niveau d'entrée : niveau V (CAP, BEP, CFPA du premier degré)

MODALITES DE RECRUTEMENT

Inscriptions par l'envoi d'un CV et d'une Lettre de motivation auprès du GRETA des Métiers et des Techniques Industrielles du 93 à Aubervilliers, du 8 janvier 2018 au 15 mai 2018.

Tests et Entretien

Inscriptions du 08/01/2018 au 15/05/2018 au GRETA des Métiers et des techniques industrielles du 93 à Aubervilliers.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Périodes de formation en entreprise de 9 semaines
Cours du jour

CONTENUS

Unités capitalisables générales

- ▶ UC G1 : Les connaissances et techniques liées au traitement de l'information
- ▶ UC G2 : Les enjeux sociétaux et environnementaux des aménagements paysagers

Unités capitalisables technologiques

- ▶ UC T1 : La conduite d'un chantier de mise en place ou d'entretien de végétaux
- ▶ UC T2 : La conduite d'un chantier de mise en place d'infrastructures paysagères

Unités capitalisables professionnelles

- ▶ UC P1 : L'élaboration du projet professionnel dans le secteur paysager - Techniques de recherche de stages / Module de préparation à l'emploi
- ▶ UC P2 : Le fonctionnement d'une entreprise de travaux paysagers
- ▶ UC P3 : La communication dans une situation professionnelle
- ▶ UC P4 : Les connaissances et les techniques relatives au végétal et au milieu
- ▶ UC P5 : Les connaissances et les techniques relatives aux infrastructures paysagères
- ▶ UC P6 : L'utilisation des matériels et équipements de l'entreprise
- ▶ Préparation du Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Unités capitalisables régionales

- ▶ UCARE 1 : Conception paysagère



Formacode : 21046 - Code Rome : A1203

Eligible CPF - Tous publics - n°7653 et n°11336



UCARE 2 : Aménagement paysager dans le respect du développement durable